

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Alpes Maritimes
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LEVENS

Séance du 09 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le neuf mars, à dix-huit heure, le Conseil d'Administration du C.C.A.S., légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Antoine VERAN.

Présents : Mmes Evelyne ABEL dit DELAMARQUE, Ghislaine ERNST, Colette MOERMAN, Sophie LALOUM, Sonia MARTIN-CASAVONA, Jeanne PLANEL, Paulette BOTHOREL, Jacqueline MORENA, Saïda HIDER, Maryse NICOLAS DERRENBAC, Catherine MAURANDI, Marie LUCET, Monsieur Michel BOURGOGNE.

Etaient représentés :

Madame Monique DEGRANDI a donné pouvoir à Madame Jeanne PLANEL

Madame Maïmouna BONNEFOND a donné pouvoir à Madame Ghislaine ERNST

Madame Arlette CASSAR absente.

Madame Jeanne PLANEL est désignée secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 17/ Présents : 14/ Votants : 16.

Rapporteur : Monsieur Antoine VERAN

3 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Après lecture, dans les sections de fonctionnement et d'investissement, des crédits inscrits dans chacun des chapitres budgétaires du budget 2025,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité :

- D'adopter le budget primitif de l'exercice 2025, ainsi qu'il suit :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes 2025	312 299,27 €	1 054.97 €

AR Prefecture

006-260601331-20250409-DELIB3_090425-BF
Reçu le 15/04/2025

Dépenses 2025	312 299.27 €	
Dont résultat reporté	58 349.27 €	1 054.97 €

Fait à Levens, les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

Le Président du CCAS
Antoine VERAN

